



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-121546>

Département(s) de publication : **35**

Annonce n° **24-121546**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-110485

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Rennes Métropole

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24350013900189

Ville : RENNES

Code postal : 35031

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 35

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Étude d'opportunité et de faisabilité de la voie réservée aux transports en commun et au covoiturage sur la RD137 - Route de St Malo

Code CPV principal - Descripteur principal : 71241000

Type de marché : Services

Description succincte du marché :
L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande.
Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges.
Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires.
L'Étude d'opportunité et de faisabilité de la voie réservée aux transports en commun et au covoiturage sur la RD137 - Route de St Malo. La présente étude, co-pilotée par Rennes Métropole et le Département d'Ille-et-Vilaine, s'inscrit dans le programme du SDAGT de Rennes. Une convention de groupement de commande a été signé entre le département et Rennes Métropole. Cet accord-cadre piloté par Rennes Métropole fixe toutes les conditions d'exécution des prestations, il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande émis par le pouvoir adjudicateur.

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 04/11/2024 à 12h00, lire 14/11/2024 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/10/2024